

Préparation en ligne au concours de magistrat administratif *Dossier d'inscription*

Procédure d'inscription

Le présent formulaire est le formulaire d'inscription à la préparation en ligne au concours de magistrat administratif de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence. Il permet également de candidater au dispositif « Talents du service public ».

La présente demande doit être retournée à l'adresse magistratadministratif@sciencespo-aix.fr (directement si le total des documents a un poids inférieur à 20 Mo, ou, dans le cas contraire, sous la forme d'un lien vers un site de type WeTransfer) sous la forme d'un dossier archivé (.rar ou .zip) intitulé « NOM – Prénom.rar ou .zip ») regroupant les pièces suivantes :

- le présent formulaire de demande sous l'intitulé « **01 – Formulaire de candidature.pdf** » (ou .doc)
- une lettre de motivation sous l'intitulé « **02 – Lettre de motivation.pdf** »
- un curriculum vitae « **03 – CV.pdf** »
- une copie d'une pièce d'identité (CNI ou passeport) « **04 – Identité.pdf** »
- les relevés de notes classés par année : « **05 – [année] – [université et année].pdf** »
- un devoir sur table en droit public scanné¹ : « **06 – devoir sur table.pdf** »
- seulement pour les candidats au dispositif « Talents du service public » : l'attestation de bourse ou à défaut le dernier avis d'imposition : « **07 – Attestation de bourse / Avis d'imposition (dispositif Talents).pdf** »

Exemple de structure :

« MARTIN Arthur.zip »

- 01 – Formulaire de candidature.pdf
- 02 – Lettre de motivation.pdf
- 03 – CV.pdf
- 04 – Identité.pdf
- 05 – 2018 – Baccalauréat.pdf
- 05 – 2020 – Licence 1 de droit.pdf
- 05 – 2021 – Licence 3 de droit.pdf
- 05 – 2022 – Master 1 de droit.pdf
- 06 – Une copie de devoir sur table
- 07 – Attestation de bourse.pdf

Pour toute question sur ce formulaire, vous pouvez utiliser la même adresse :
magistratadministratif@sciencespo-aix.fr

¹ Remarque importante : les universités sont tenues de conserver vos copies d'examen pendant une durée minimale d'un an. Ces copies sont considérées comme des documents administratifs (Conseil d'Etat, Ass., 8 avril 1987, n° 54516, Lebon) et vous avez donc le droit d'en obtenir une copie en application de l'article L. 311-9 du code des relations entre le public et l'administration.

NOM :

PRENOM :

n° d'identification nationale étudiant (INE) :

NE(E) LE :

à :

N° de téléphone portable :

Courriel :

Adresse :

Vous préparez le concours :

Externe

Interne

Vous êtes candidat au dispositif « Talents du service public »² car :

vous êtes actuellement boursier de l'enseignement supérieur

⇒ joignez votre attestation de bourse.

vous remplissez les conditions pour être boursier mais avez épuisé vos droits à bourse ou dépassé la limite d'âge

⇒ joignez votre votre dernière attestation de bourse.

vous n'avais jamais été boursier mais vous avez fondé un foyer³ qui déclare moins de 33 100 euros par an⁴

⇒ joignez votre dernier avis d'imposition.

Fait à

Le

² Outre la dispense des frais d'inscription, ce dispositif vous ouvre droit à une allocation annuelle de 4 000 euros. Il suppose de remplir les conditions de revenus fixées pour être boursier de l'enseignement supérieur, v. (<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo13/ESRS2209377C.htm>)

³ Vous êtes considéré comme ayant fondé un foyer si :

- soit vous avez un enfant ou plus ;

- soit vous êtes pacsé ou marié et êtes indépendant financièrement (vous déclarez au moins 90 % du SMIC soit 13 100 euros en 2021).

⁴ Les revenus à prendre en compte sont les derniers revenus pour lesquels vous disposez d'un avis d'imposition.